

Leçon 1 : Qu'est ce que la monnaie ?

I. Une définition de la monnaie

Il est très significatif, mais un peu inquiétant, que de nombreux ouvrages sur l'économie monétaire ne donnent pas de définition de la monnaie ou bien se contentent d'évoquer les fonctions et les formes de la monnaie. Dans les manuels classiques, on peut retenir quelques définitions intéressantes.

Parmi les manuels classiques qui dérogent à la règle, nous en retiendrons trois, qui donnent différentes définitions de la monnaie.

R.Barre : " un bien d'échange généralement accepté au sein d'une communauté de paiement "

A.Chaineau : " la monnaie est constituée par l'ensemble des moyens de paiements, c'est-à-dire par l'ensemble des actifs acceptés partout, par tous et en tous temps pour le règlement des dettes issus de l'échange "

On trouve chez M. de Mourgues trois définitions.

Une définition " **institutionnelle** " : " la monnaie est l'instrument d'échange qui permet l'achat immédiat de tous les biens services et titres sans coûts de transactions ni coûts de recherche et qui conserve la valeur entre deux échanges. C'est un phénomène social car elle repose sur la confiance des agents dans le système qui la produit "

Une définition dite " **fonctionnelle** " : " La monnaie est, par nature, l'instrument d'échange universel dont l'existence préalable est la condition de l'échange. Sa détention est rationnellement justifiée par la nécessité soit de rompre les relations de troc soit de différer l'échange en situation d'incertitude. Son utilisation comme numéraire conduit à simplifier le système de prix relatifs "

Une troisième définition qui se réfère aux " **propriétés** " de la monnaie : " Dans un monde dominé par l'incertitude et la peur du risque la monnaie est le bien dont la valeur relative est la plus stable et qui présente une supériorité absolue sur les autres biens pour conserver le pouvoir d'achat en minimisant les risques. C'est la raison pour laquelle elle sera toujours acceptée dans l'échange contre n'importe quel bien "

Nous donnerons de la monnaie la définition synthétique suivante qui nous servira de fil conducteur, non seulement à ce chapitre, mais aussi à l'ensemble du cours :

" La monnaie est un bien ou un actif dont les formes varient en fonction des structures économiques et sociales et qui est accepté, sur un certain espace, pour l'évaluation et le règlement des échanges et pour la constitution de

réerves. La création de monnaie, effectuée par des institutions, principalement dans le cadre d'opérations de crédit, est en relation d'interdépendance avec l'évolution de la production et des prix. La régulation monétaire, dans ses composantes interne (politique monétaire) et externe, (politique de change), est au cœur de la politique économique ".

1. Approche par les formes et les fonctions de la monnaie.

A. La monnaie est un bien ou un actif.

La monnaie a longtemps pris la forme d'un bien, d'une marchandise, mais le développement de la monnaie bancaire débouche sur de nouvelles formes de monnaie : la monnaie est un actif, une créance liquide détenue par les agents économiques une créance bancaire : actif pour les agents économiques et passif pour les banques.

Présentation de la monnaie dans le bilan des agents économiques et des banques

| | |
|---|---------------------|
| Banque centrale Actif Passif | |
| | Billets |
| | |
| Banque Actif Passif | |
| | Monnaie scripturale |
| | |
| Agents économiques Actif Passif | |
| | Billets |
| | |
| Agents économiques Actif Passif | |
| | Monnaie scripturale |
| | |

Les actifs monétaires constituent l'une des formes de détention de leur patrimoine par les agents, au même titre que les actifs financiers et les actifs réels :

| | |
|---------------------------|---------------|
| Banque | |
| Actif | Passif |
| Actifs liquides (monnaie) | Fonds propres |
| Actifs financiers | Endettement |
| Actifs réels | |

Les agents économiques opèrent donc un arbitrage entre monnaie et biens, comme le montre l'**effet d'encaisse réelle** : les agents qui disposent de trop de monnaie achètent des biens. Par ailleurs, ils effectuent un arbitrage entre actifs monétaires et actifs financiers, comme le montre l'analyse keynésienne.

B. .. aux formes variables.

La monnaie est une institution sociale fortement dépendante du contexte dans lequel elle s'inscrit.

Les formes de la monnaie des sociétés traditionnelles (coquillages, sel..) sont différentes de celles des sociétés du capitalisme libéral (métal précieux) et des formes contemporaines (avoirs bancaires, billets..).

De cette différence de forme résulte une différence dans les modes d'émission et dans le pouvoir de création de monnaie, qui peut incomber au souverain, aux possesseurs de métal précieux, aux banques..

Plus fondamentalement, les sociétés se distinguent selon la place qu'elles attribuent à l'échange marchand : si certaines sociétés traditionnelles accordent peu d'importance à l'échange marchand, en raison de la place occupée par le troc et le don, les sociétés modernes reposent sur des échanges marchands généralisés qui n'excluent pas des activités non marchandes (à l'intérieur de la cellule familiale ou de l'entreprise, par exemple).

C. .. elle est acceptée sur un certain espace.

La monnaie repose sur la confiance que lui accordent les agents économiques.

Une crise de confiance dans la monnaie se traduit par un échange de monnaie contre des actifs financiers, des biens ou des devises étrangères. La "fuite devant la monnaie" induit une dépréciation de la monnaie qui peut être interne ou externe.

La dépréciation interne provient du remplacement de la monnaie par des biens : appréhendant une nouvelle hausse des prix, les agents accélèrent leurs achats, ce qui accentue le processus d'inflation. La dépréciation interne s'exprime par la perte de pouvoir d'achat de la monnaie, par la hausse des prix des biens (inflation).

La dépréciation externe est entraînée par la substitution de devises à la monnaie nationale. Les opérateurs cèdent leurs actifs en monnaie nationale et acquièrent des actifs en monnaie tierces. Là aussi, les prévisions sont autoréalisatrices : si les opérateurs s'attendent à une baisse du dollar par leurs opérations, ils provoquent une telle baisse. La dépréciation externe s'exprime par une dévalorisation de la monnaie par rapport au reste du monde, par une baisse du taux de change.

La monnaie est acceptée sur un espace qui, en principe, est l'espace national : un Etat-nation, une monnaie.

Toutefois, dans les unions monétaires, une monnaie est commune à plusieurs Etats. Tel est le cas de l'euro.

En sens inverse, il peut arriver que, sur un même espace national, coexistent différentes monnaies; c'est le cas de certains pays qui subissent les effets de domination d'une monnaie étrangère ("dollarisation" dans certains pays du tiers monde). Toutefois, la cohabitation de différentes monnaies sur un même espace peut inciter les agents économiques à conserver la meilleure et céder la moins bonne, alors " la mauvaise monnaie chasse la bonne " (loi de Gresham).

D .. pour l'évaluation et le règlement des échanges et pour la constitution de réserves :

La monnaie joue bien évidemment un rôle fondamental dans l'échange marchand, puisqu'elle fournit à la fois un instrument de mesure de la valeur des biens et une contrepartie du bien (ou du service, de l'actif financier ..) échangé.

La monnaie joue aussi un rôle comme instrument de réserve. Des auteurs, Keynes en particulier, ont souligné ce rôle. La [monnaie](#) constitue alors, au même titre que les actifs financiers, un mode de détention de son patrimoine. L'importance des encaisses est liée aux taux d'intérêt.

E .. c'est donc un actif liquide, aux frontières floues et changeantes

La monnaie est un actif qui présente la particularité d'être immédiatement utilisable dans l'échange, c'est donc un actif liquide. Mais la liquidité comporte des degrés, c'est la raison pour laquelle les agrégats monétaires sont multiples (incorporant progressivement des actifs moins liquides) et variables au cours du temps.

2. Création et destruction de monnaie.

A. La monnaie doit être saisie dans son mouvement de création destruction.

La monnaie ne doit pas être envisagée comme un stock immuable. L'ensemble des moyens de paiement, à un moment donné, dans une société, résulte d'un flux incessant de création et de destruction de signes monétaires : création de monnaie par les opérations de crédits et les conversions de devises en monnaie nationale, destruction lors des remboursements de crédits et des conversions de monnaie nationale en devises.

Ces mouvements sont étroitement liés à ceux de l'économie à l'évolution de la production et du niveau général des prix.

B. La monnaie est créée par les banques, principalement dans des opérations de crédit.

C'est le système bancaire, les banques et la banque centrale, qui sont à l'origine de l'accroissement du stock de monnaie à la disposition des agents économiques.

La création de signes monétaires s'opère principalement par le crédit : la création de monnaie par les banques est une anticipation sur les richesses à venir. Les entreprises, grâce au crédit, distribuent des revenus qui permettent d'acheter les biens à venir. Le processus de création de monnaie est donc imbriqué dans les mécanismes de financement de l'économie.

La création de monnaie peut provenir d'autres opérations que le crédit, lorsque les banques achètent des devises à leur clientèle. En sens inverse, le crédit ne s'accompagne pas nécessairement d'une création de monnaie : lorsque le crédit est financé sur une épargne préexistante, il ne participe pas à la croissance de la masse monétaire.

C. La croissance du stock de monnaie, est en relation d'interdépendance avec l'évolution de la production et des prix.

De façon comptable, et donc incontestable, l'équation des échanges $M V = P T$ est vérifiée. En l'absence de toute hypothèse particulière, elle signifie que la croissance de la masse monétaire est égale à la croissance de la production en valeur (croissance en volume et hausse de prix), corrigée des variations de la vitesse de circulation de la monnaie.

Pour la théorie quantitative de la monnaie, c'est P, le niveau général des prix, la variable endogène déterminée dans le cadre de l'équation.

Pour Keynes, l'ajustement peut s'opérer par la variable T, le niveau de production, qui influe sur le niveau de l'emploi, comme sur la variable P niveau général des prix

Toutefois, on peut se demander si la variable M ne peut pas être considérée comme endogène, dépendante de la production et des prix : dans ce cas, la croissance de la masse monétaire n'est pas un processus exogène, purement dépendant de la volonté des autorités monétaires, il peut être relié à la production et à la hausse des prix.

D. La régulation monétaire est au cœur de la politique économique.

La régulation monétaire interne consiste à agir sur l'évolution de la masse monétaire et les taux d'intérêt et, par conséquent, sur des variables macroéconomiques telles que le niveau général des prix, le niveau de production et d'emploi, l'investissement.

La régulation externe, la politique de change vise à agir sur le taux de change de la monnaie, la valeur de la monnaie par rapport aux autres monnaies. Elle dépend du régime de change :

en régime de parités fixes, les autorités monétaires doivent maintenir le taux de change à l'intérieur de marges de fluctuations définies autour d'une parité officielle ;

en régime de flottement administré, les autorités monétaires ne sont pas tenues par une parité officielle.

De plus, les autorités monétaires peuvent rechercher une dépréciation de la monnaie ou au contraire jouer la carte de la monnaie forte.

Politique monétaire et politique de change sont donc des pièces maîtresses de la politique économique. Si, pour l'analyse keynésienne, la politique monétaire est, avec la politique budgétaire, un instrument des politiques économiques de relance, au cours des dernières années, ce sont des politiques monétaires de lutte contre l'inflation et de monnaie forte qui ont pris le dessus.

La politique monétaire française a été marquée, à partir du début des années 80, par la libéralisation du système financier, par l'adoption de règles monétaires ayant pour objectif d'asseoir la crédibilité monétaire et par les conséquences d'une intégration européenne qui s'est traduite par un système monétaire européen d'autant plus contraignant que les capitaux circulent librement. Avec l'instauration de l'euro, la politique monétaire est marquée par une priorité absolue donnée à la stabilité des prix dans un contexte de flottement de la monnaie unique.

II. Les formes et les fonctions de la monnaie

1. L'évolution historique des formes de la monnaie : les formes de dématérialisation de la monnaie

La réflexion sur les formes de la monnaie passe par un détour historique qui permet d'éclairer la réalité actuelle de la monnaie.

A. Les systèmes monétaires métalliques

1. La monnaie métallique est à la base du système.

L'essor du capitalisme au XIX^e siècle s'inscrit dans un système monétaire métallique reposant sur l'or (l'étalon-or) ou sur l'or et l'argent (bimétallisme), comme c'est le cas pour la France ; la monnaie métallique est à la base du système. Que le système monétaire repose sur un métal précieux, l'étalon-or, ou sur deux, le bimétallisme or/argent, les formes de la monnaie au début du XIX^e siècle se hiérarchisent autour de la monnaie métallique.

Dans les systèmes métalliques, **la valeur de la monnaie est définie par un poids de métal précieux**. Ce métal constitue donc l'étalon qui permet d'évaluer une monnaie et donc, au niveau international, d'établir une relation stricte entre les valeurs de deux monnaies, également définies par rapport à un métal précieux.

Le bien qui revêt les caractéristiques d'une monnaie reste toutefois une marchandise. Les variations de l'offre (découverte et exploitation de nouvelles mines) et de la demande (émanant, pour partie, de l'industrie) de cette marchandise se répercutent sur sa valeur, c'est-à-dire sur le niveau général des prix. C'est ainsi qu'une augmentation de l'offre de monnaie résultant d'un afflux d'or tend à faire monter les prix, exprimés en or, ce qui correspond à une baisse de la valeur de l'or. Cette relation entre masse monétaire et prix est systématisée par la théorie quantitative de la monnaie (voir plus loin).

La monnaie marchandise **circule effectivement** sous forme de lingots, de pièces qui "valent leur pesant d'or"; lorsque la valeur faciale de la pièce est équivalente à sa valeur réelle, il s'agit véritablement d'une "monnaie métallique".

L'émission de monnaie résulte de la "frappe libre" : les détenteurs de métal précieux, en fait les commerçants, portent à l'"Hôtel des monnaies" des barres ou des lingots qui sont transformés en pièces. La création de monnaie est à l'initiative des possesseurs d'or et d'argent, les banques n'ayant qu'un rôle passif dans la création de monnaie métallique. Ce

régime monétaire marque la domination d'une bourgeoisie commerçante et industrielle détenteur d'un pouvoir, celui de créer la monnaie, qui a été enlevé au souverain.

2. Il existe **d'autres formes de monnaies**

Il existe **d'autres formes de monnaies**, les billets, qui sont émis par les banques, et les comptes en banque utilisables par jeux d'écriture, détenus par certains agents économiques (les entreprises, grandes ou moyennes).

Mais ces formes monétaires sont sous la dépendance étroite de la monnaie métallique. La valeur du billet dérive de celle de l'or : le billet n'a pas de légitimité propre et provient de ce que les agents économiques peuvent le transformer librement en or ou en argent. Le billet est convertible, sauf dans les périodes troublées : c'est ainsi que le "cours forcé" du franc, -c'est-à-dire son inconvertibilité- a été décidé en 1848, 1870 et en 1914. Même si le billet n'est plus un "certificat de dépôt d'or" et si les banques peuvent émettre un volume de billets supérieur à leurs réserves, l'émission des billets par les banques est étroitement reliée au stock d'or détenu : en raison du ratio imposé entre le volume de billets émis et le volume de métal précieux, les variations du stock d'or déterminent le niveau de la masse monétaire.

B. La dématérialisation de la monnaie

Au cours des deux derniers siècles, le système monétaire s'est profondément transformé, entraînant une dématérialisation de la monnaie.

1. Le remplacement de la monnaie métallique par la monnaie manuelle

Une première forme de dématérialisation : la monnaie manuelle se substitue à la monnaie métallique. L'inconvertibilité des billets, en France, en 1914, sonne le glas du système métallique. Le financement de la guerre, puis de la reconstruction, par la "planche à billets" rend impossible, non seulement le retour à la parité d'avant guerre, mais aussi la reconduction d'un système fondé sur l'or : l'or cesse de circuler, le billet s'émancipe de l'or.

Avec l'inconvertibilité des billets en or, naît en fait la monnaie "fiduciaire" : la valeur des billets ne repose plus sur une équivalence avec l'or mais sur la confiance que lui accordent les utilisateurs (*fiducia* en latin : confiance).

La suspension de la convertibilité des billets en or s'accompagne d'une quasi disparition de la circulation des pièces d'or et d'argent au profit de la monnaie fiduciaire (les billets) et de la « monnaie divisionnaire » : les pièces de monnaie utilisées dans les échanges ont une valeur faciale supérieure à leur valeur réelle, ce n'est plus à proprement parler de la monnaie métallique.

Ces formes de la monnaie correspondent à un système monétaire dominé par la banque centrale, qui émet les billets et le Trésor public, qui émet les pièces.

2. Le progrès de la monnaie scripturale au détriment de la monnaie manuelle.

Une deuxième forme de dématérialisation : la monnaie scripturale progresse plus vite que la monnaie manuelle.

Dans un mouvement qui s'accélère après la deuxième guerre mondiale, la détention de comptes en [banque](#) se diffuse, jusqu'à couvrir la quasi totalité de la population, qui est ainsi "bancaarisée". C'est l'essor de la monnaie scripturale, qui prend la forme d'avoirs bancaires utilisables par jeux d'écritures.

L'usage du chèque se développe : forme la plus répandue de ces jeux d'écriture, qui permettent le règlement des échanges, le chèque est un "mode de règlement" mais n'est pas véritablement de la "monnaie scripturale".

La monnaie manuelle, billets, pièces, régresse et, une part croissante des échanges s'opère par débit d'un compte bancaire et crédit d'un autre compte, même si les individus ont quelquefois l'illusion que cette monnaie scripturale a pour contrepartie des réserves de billets dans le coffre des banques. L'essor de la monnaie scripturale marque un déplacement du pouvoir de création de monnaie : ce sont les banques commerciales qui, par le biais des opérations de crédit, émettent la monnaie, dans un cadre régulé par la banque centrale.

Relation entre forme de monnaie et pouvoir de création de la monnaie

| Forme dominante de monnaie | Acteur principal de la création de monnaie |
|----------------------------|--|
| Monnaie métallique | Détenteurs d'or (commerçants) |
| Monnaie fiduciaire | Banque centrale, Trésor |
| Monnaie scripturale | Banques commerciales |

3. Le progrès des modes de paiements sans support matériel.

Une troisième forme de dématérialisation : l'informatisation des modes de paiement.

La dernière forme de dématérialisation touche, moins la monnaie, qui reste une monnaie scripturale, que les moyens de paiements, qui bénéficient des progrès de la technologie de l'information, au détriment des modes de paiements traditionnels.

Le chèque connaît une régression relative. En effet, bien que la monnaie scripturale ait représenté, par rapport aux billets et aux pièces, une forme de dématérialisation, le chèque, support de la monnaie scripturale, est un processus lourd, qui suppose la traduction d'inscriptions manuscrites (destinataire, montant de la somme) en signes lisibles par des machines et le transfert physique entre banques. Ce processus lourd est coûteux.

C'est la raison pour laquelle les banques ont incité les agents économiques à utiliser les modes de paiements informatisés : paiements par cartes, virements et prélèvements informatisés, qui ne se traduisent, ni par des transferts physiques, ni par des inscriptions manuscrites. A ce point de l'évolution, la monnaie prend une forme purifiée : il s'agit d'une simple information sur le niveau d'actifs liquides détenus par un agent économique (le niveau de son compte en banque) et les modes de règlement sont de simples modes de circulation d'informations qui correspondent à des transferts de pouvoirs d'achat.

2. Monnaie et moyens de paiements

A. Trois formes actuelles de monnaie

On distingue aujourd'hui trois formes de monnaies.

La **monnaie divisionnaire** est constituée des pièces de monnaies émises par le Trésor public et mises en circulation par la banque centrale. D'un pouvoir libératoire limité -on ne peut régler des sommes importantes exclusivement en pièces- elles sont utilisées pour les échanges de faibles montants.

La **monnaie fiduciaire** est constituée des billets sont émis par la banque centrale. La monnaie divisionnaire et la monnaie fiduciaire composent ainsi ce que l'on appelle de façon expressive la " monnaie manuelle ".

La **monnaie scripturale** est composée de tous les avoirs bancaires utilisables directement pour régler les dettes. La monnaie scripturale circule entre les agents par des jeux d'écriture (d'où le terme de monnaie " scripturale ") par le biais de différents moyens (ou instruments) de paiements : le chèque, le virement, le prélèvement, la carte bancaire ... La monnaie scripturale permet aux agents économiques de régler des dettes sans qu'il soit nécessaire de transformer ces avoirs en billets, en monnaie fiduciaire. Elle présente, par rapport à la monnaie fiduciaire, un triple avantage :

- elle permet le règlement à distance sans déplacement physique des coéchangistes;
- elle offre des garanties plus fortes de protection contre le vol ou la perte;
- elle produit des traces dans la comptabilité bancaire qui peuvent servir de preuves en cas de contestation.

Ces comptes chèques ou comptes courants peuvent prendre la forme de comptes ouverts dans les banques commerciales, de comptes chèques postaux (C.C.P.), de comptes ouverts auprès des comptables publics. Les comptes, tels les livrets de caisse d'épargne qui sont liquides - leurs titulaires peuvent les transformer instantanément en monnaie fiduciaire- mais qui ne peuvent être mobilisés directement par le biais de chèques, ne sont pas de la monnaie au sens strict.

B. Monnaie et moyens de paiements

Il est absolument nécessaire de distinguer la **monnaie** et les **moyens de paiements**.

La **monnaie est un actif**, un élément de patrimoine détenu par les agents économiques. Les **moyens de paiements** qui sont les instruments utilisés par les agents économiques pour faire circuler la monnaie.

Les pièces, la monnaie divisionnaire sont, sont à la fois, monnaie et instruments de paiements. Les pièces constituent la monnaie divisionnaire : c'est un stock de richesse qui

fait partie de l'actif de l'agent économique ; les pièces sont aussi des moyens de paiements qui sont utilisés pour régler des dettes. Il en est de même pour la monnaie fiduciaire, pour les billets qui sont des éléments du patrimoine des agents - ce sont des composantes de la masse monétaire- et moyens de paiement : leur circulation permet de régler des dettes.

Il en va différemment pour la monnaie scripturale : celle-ci constituée d'avoirs bancaires est, quant à elle, un avoir, un chiffre, représentant le crédit d'un agent économique dans une banque et qui peut être utilisé par différents moyens.

Si l'on néglige les effets de commerce, qui représentent une part faible et en décroissance, on retient cinq modes de transferts de la monnaie scripturale.

A l'initiative du débiteur, le **chèque** s'est fortement développé après la deuxième guerre mondiale, lorsque le paiement par jeu d'écritures a été rendu obligatoire, à partir de certains seuils de paiement. Il est, aujourd'hui encore, le premier instrument de paiement, malgré une régression relative en raison d'un développement des autres modes de règlement.

Pratique, notamment pour les échanges entre individus et les règlements à distance, le chèque est, pour les banques, coûteux (de l'ordre de 3 à 5 francs par chèque), en raison de la nécessité de saisir, par des signes lisibles par des machines, les inscriptions manuscrites sur le chèque (destinataire, montant).

Les banques tentent donc de faire payer les services liés à l'utilisation des chèques (délivrance des chéquiers..) pour couvrir les coûts et en dissuader l'utilisation; elles favorisent, en outre, l'usage de modes de paiements moins coûteux parce qu'informatisés. Surtout dans la période récente, elles développent des systèmes de transferts d'images qui permettent de faire l'économie du transfert physique des chèques.

Le **virement** consiste à opérer le transfert de fonds à l'initiative du débiteur sans intervention du créancier. C'est ainsi que les salaires, qui sont une dette des employeurs à l'égard des salariés, font le plus souvent l'objet de virements. L'essor du virement (plus de 15 % des opérations scripturales) est essentiellement dû à la part des virements automatisés (plus de 95% de l'ensemble). Il s'avère particulièrement pratique pour le règlement des salaires, en raison de l'informatisation de la gestion des salaires et des bulletins de paye par les entreprises.

L'**avis de prélèvement** est à l'initiative du créancier : dans le cas de règlements périodiques, et dans le cadre d'une autorisation donnée par le titulaire du compte, le créancier opère un prélèvement qui présente l'avantage, pour le créancier et la banque, d'être automatisé; le débiteur n'a pas à intervenir à chaque opération. C'est ainsi que les ménages, qui sont débiteurs par rapport à différents prestataires de services (EDF, Télécom, ..), peuvent recourir à l'avis de prélèvement. En essor, et mis en oeuvre pour différents règlements il représente 10% des transferts scripturaux.

Le **titre interbancaire de paiement** (T.I.P.) est récent, - il date de 1988- et a, pour le moment, une importance marginale, mais il doit connaître un développement rapide. Le débiteur donne son accord pour le paiement de chaque opération mais le titre fait ultérieurement l'objet d'un traitement informatisé. Il constitue, en quelque sorte, un

intermédiaire entre le chèque et l'avis de prélèvement : il associe l'intervention active, pour chaque opération, du titulaire du compte, et l'automatisation des opérations, qui présente un avantage pour le créancier comme pour la banque.

La **carte de paiement** enregistre un progrès très rapide depuis les années 1980 grâce à l'interbancaire (en 1984) et le développement, à partir de 1993, de l'usage généralisé de la carte à mémoire. Les cartes bancaires sont, le plus souvent, des cartes de crédit, qui permettent un différé dans le règlement. L'intégration dans la carte d'un micro processeur, qui permet d'identifier la carte et de vérifier l'identité du porteur grâce au code secret, donne de solides garanties au titulaire du compte comme aux commerçants.

Dans l'avenir devrait se développer une monnaie électronique.

3. Les fonctions de la monnaie

Toute présentation de la monnaie repose sur une distinction entre les formes de la monnaie et les fonctions de la monnaie. L'expérience quotidienne incite à privilégier la forme de la monnaie, l'aspect sous lequel se présente la monnaie, celle-ci prenant la forme de billets, de pièces, d'avoires bancaires utilisables par jeux d'écriture .. Mais on ne peut comprendre ce qu'est la monnaie uniquement à partir de sa forme, il faut aussi et avant tout saisir ses fonctions. L'analyse économique privilégie trois fonctions :

- **Instrument de mesure des valeurs**
- **Contrepartie dans l'échange**
- **Instrument de réserve**

A. La monnaie comme instrument de mesure

La monnaie joue une fonction de numération, d'évaluation : la monnaie est une unité de compte, un numéraire, qui sert à mesurer la valeur des biens et des services.

Etalon de mesure des valeurs, la monnaie permet le calcul économique, et elle homogénéise les prix de l'ensemble des biens et des services en fournissant une unité de mesure unique.

A la suite de Walras, on peut comparer un système dans lequel les prix des marchandises seraient exprimés deux à deux (une table vaut x chaises, une chaise vaut y tabourets ..) à un système dans lequel le prix de chaque bien est exprimé dans une unité de compte unique. Bien évidemment le nombre de prix est beaucoup plus faible dans ce deuxième cas et il est rationnel d'avoir une unité de compte.

B. La monnaie comme mode de règlement

La monnaie joue un deuxième rôle dans l'échange, elle constitue un instrument de règlement des échanges. Dans l'échange monétaire, les agents utilisent une marchandise (pièce d'or) ou une créance sur une banque -qui prend la forme de pièces, de billets ou de monnaie scripturale- pour servir de contrepartie au bien ou au service échangé.

De façon très classique, on met en évidence cette fonction de la monnaie en opposant l'échange monétaire au troc.

Le troc, l'échange de marchandises contre des marchandises est, en fait, extrêmement complexe et contraignant.

- Il faut que les désirs des agents soient symétriques : celui qui propose un ordinateur contre une paire de chaussures doit trouver un agent souhaitant opérer l'échange strictement inverse.
- Il faut que les valeurs des biens échangés soit considérées comme strictement équivalentes.
- Il faut par ailleurs que ces désirs soient simultanés.

Le recours à une monnaie permet de simplifier et de multiplier les échanges.

- Les opérations de vente et d'achat sont désynchronisées : on peut vendre sans acheter et acheter sans vendre.
- Les échangistes n'ont nul besoin de trouver un partenaire aux intentions symétriques; le vendeur d'ordinateurs cherche un acheteur d'ordinateur - et il n'est pas exigé de ce dernier qu'il soit aussi offreur de chaussures..
- De plus, les échanges n'ont nullement besoin d'être simultanés : le salarié peut toucher, à un moment donné le salaire correspondant à une période, un mois, en étalant ses achats tout au long du mois.

C. La monnaie instrument de réserve.

Les agents économiques peuvent détenir une partie de leurs avoirs, de leurs richesses sous forme monétaire. La monnaie, en permettant de dissocier la vente d'un bien de l'achat d'un autre bien, constitue une réserve de valeur. La monnaie est "un pont entre le présent et l'avenir".

Cette troisième fonction, à la différence des deux précédentes, fonctions d'évaluation et de règlement des échanges, a été envisagée de façon radicalement différente par les différents courants de la pensée économique : elle marque une rupture entre l'analyse classique et l'analyse keynésienne.

En effet, l'analyse classique, et en particulier, de façon remarquable, J.B.Say, considère que la monnaie est une voile et qu'en fait les marchandises s'échangent contre les marchandises.

Dans cette perspective, lorsque les agents obtiennent de la monnaie (c'est en fait la demande de monnaie) en vendant des biens et des services, ils ont pour objectif d'utiliser

cette monnaie pour un autre échange et non de la conserver. La monnaie n'est pas demandée pour elle même.

Keynes, en revanche, accorde la plus grande importance à ce qu'il appelle *la préférence pour la liquidité*.

- " le **motif de transaction**, c'est-à-dire le besoin de monnaie pour la réalisation courante des échanges personnels et professionnels " (p.181) " Une première raison de conserver la monnaie est de combler l'intervalle entre l'encaissement et le décaissement du revenu " (p.204),

- " le **motif de précaution** c'est-à-dire le désir de sécurité en ce qui concerne l'équivalent futur en argent d'une certaine proportion de ses ressources totales " (p.181) " le souci de parer aux éventualités exigeant une dépense soudaine, l'espoir de profiter d'occasions non prévues d'achats avantageux et enfin le désir de garder un avoir de valeur nominale immuable pour faire face à une obligation future stipulée en monnaie sont autant de nouveaux motifs à conserver de l'agent liquide "

- " le **motif de spéculation** c'est à dire le désir de profiter d'une connaissance meilleure que celle du marché de ce que réserve l'avenir ". Keynes montre comment, compte tenu des taux d'intérêt et des anticipations sur leur évolution future, les agents économiques constituent des encaisses monétaires plus ou moins importantes.

Cette distinction entre différents motifs de préférence pour la liquidité permet à Keynes de définir une composante de la demande de monnaie liée au revenu (motif de transaction et motif de précaution) et un autre liée au taux d'intérêt (motif de spéculation).

QUESTIONS DE REFLEXION
LES FORMULES SUIVANTES SONT ELLES VRAIES OU FAUSSES ?

- La monnaie fiduciaire (du latin fiducia confiance) est composée des pièces, des billets et des chèques dont la valeur intrinsèque diffère de leur valeur nominale.
- Le progrès de la monnaie manuelle a constitué une forme de dématérialisation de la monnaie.
- La monnaie est le bien qui brise le troc.
- Lorsque l'on a 5 biens, il existe 10 prix relatifs, 10 prix dans un système sans monnaie.
- Lorsque l'on a 6 biens, il existe 30 prix dans un système sans monnaie et 6 prix dans un système dans lequel un bien représente la monnaie.
- Lorsque l'on a n biens dont un est la monnaie, il existe $n(n-1)$ prix relatifs et n prix monétaires.
- Les chèques font partie de la monnaie scripturale.
- L'idée d'un motif de spéculation à la détention de liquidité signifie que dans certains cas les agents économiques peuvent gagner de l'argent (ou ne pas en perdre) en détenant de la monnaie.
- Le cours des obligations se forme de telle façon que le rendement des anciennes obligations, sur le marché secondaire, soit égal au rendement et donc au taux d'intérêt sur les nouvelles obligations.
- Il existe deux grandes formes de monnaie, les billets et la monnaie fiduciaire.
- Le développement des paiements par carte est une forme de dématérialisation de la monnaie.
- Le niveau de l'intérêt d'une obligation varie en fonction du cours de l'obligation sur le marché boursier
- Lorsque le taux d'intérêt sur les obligations nouvellement émises s'accroît, le cours des obligations anciennement émises diminue. Juste : cela permet à l'acquéreur d'avoir un rendement identique sur les nouvelles et sur les anciennes obligations
- Lorsque les agents économiques s'attendent à une baisse des taux d'intérêt, ils sont incités à détenir des titres.
- Lorsque les agents n'ont pas confiance dans une monnaie, celle-ci peut perdre de la valeur, de façon externe mais aussi de façon interne
- Pour remplir la fonction d'unité de compte un bien doit être durable et facilement transportable.
- La vitesse de circulation de la monnaie est d'autant plus forte que la thésaurisation est faible